

**COMMUNE DE BON-ENCENTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du JEUDI 17 DECEMBRE 2020 à 18 h**  
**(Extrait du Registre)**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 17 décembre 2020 à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 8 décembre 2020, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Étaient présents :** Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, M. DEGUIN Gérard, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIE Anne, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, M. VINDIS Marcel, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe.

**Étaient représentés :**

- Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline pouvoir à Mme Laurence LAMY.
- Mme CHATOT Magali pouvoir à Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte.
- Mr MOINEAU Philippe pouvoir à Mr AMELING Christian.
- Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique pouvoir à Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte.
- M. ROULET Pascal pouvoir à Mr BIELLE-BIARREY Laurent
- Mme TABANON Chantal pouvoir à Mme LAMY Laurence.
- Mme LAFFAGE Stéphanie pouvoir à Mme FERRAND Isabelle.
- Mme DELESCLUSE Pauline pouvoir à Mr JEANNE Vincent.

**Absente :** Mme ESPINASSE France.

Madame Isabelle FERRAND a été désignée secrétaire de séance.

**2020.75 OBJET : AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LE CARREFOUR DE LA ROUTE DE CAZALET ET LA RUE CHANTILLY – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE.**

**VOTE : Pour : 28.**

Mes chers collègues,

Dans le cadre des aménagements de sécurité sur la voie publique, il convient de réaménager le carrefour formé par la route de Cazalet et la rue Chantilly.

La route de Cazalet fait partie des voiries principales desservant le plateau, dont le trafic journalier moyen est de plus de 500 véhicules (comptage de la Police Municipale).

La rue Chantilly est une petite voirie en impasse, elle a été volontairement classée prioritaire au carrefour par manque de visibilité et afin d'imposer un arrêt des véhicules descendants de la route de Cazalet.

De plus, Domofrance réalisera en 2021 une opération de 21 logements conventionnés aux abords de ce carrefour (permis accordé le 26 juin 2020).

Pour cela et par mesure de sécurité, il convient désormais de réaménager ce carrefour qui comprend :

- Déport des voiries sur l'emprise du terrain Ciliopée (emplacement réservé) afin de créer un vrai carrefour en forme de « Tè »,
- Maintenir un « stop » sur la route de Cazalet qui reste non prioritaire,
- Création d'un trottoir avec passage piétons sécurisé.

Le coût de cet aménagement de sécurité est estimé à 48 000 € HT, par le BET AC2I.

Ce chantier ouvre droit à une subvention par le Conseil Départemental au taux de 40 % sur un montant plafonné à 15 200 € HT.

En conséquence, je vous propose, mes Chers Collègues, de solliciter auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental, l'attribution d'une subvention au titre du produit des amendes de police, au taux de 40% sur 15 200 € HT pour cette opération, soit 6 080 €.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

**DECIDE** de solliciter auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental, l'attribution d'une subvention au titre du produit des amendes de police, au taux de 40% sur 15 200 € HT pour cette opération, soit 6 080 €.

**Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.**

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le 21 décembre 2020

Pour copie conforme

Madame Le Maire,

**Laurence LAMY**

